



## indemnité d'occupation femme battue

Par **maman13**, le **08/05/2021** à **08:03**

Bonjour

Nous sommes propriétaire mon conjoint et moi d'une maison d'habitation. Nous avons un enfant en commun. Mon compagnon à été sujé pour des faits de violence envers moi et incarcéré pendant 6 mois. Il doit également respecter une mesure d'éloignement. Pour ma sécurité, j'ai changé les serrures de la maison.

Ors, il me demande une indemnité d'occupation de la maison ! alors qu'il ne paie plus sa part du crédit, que je suis seule à payer.

Ce droit est il fondé et comment m'exonérer de ce droit ?

Par **P.M.**, le **08/05/2021** à **08:34**

Bonjour,

Je pense qu'il faudrait saisir le Juge aux Affaires Familiales...